

ENFIN ! Voilà un cri du cœur.

Un cri pour vous dire le bonheur de vous retrouver dans cette maison qui est la vôtre et celle de tous les citoyens. Enfin nous pouvons célébrer la nouvelle année ensemble.

Ainsi, au nom de tous les élus départementaux, au nom de tous les agents de notre service public départemental, je veux vous redire bienvenue mais aussi vous souhaiter mes vœux personnels les plus sincères et les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2023.

Des vœux de santé, de joie, de bonheur, de réussite et d'épanouissement pour vous, vos proches, pour tous ceux qui vous sont chers tant dans votre vie privée que dans votre vie professionnelle.

Permettez-moi également, sans vouloir attrister notre ambiance conviviale, d'exprimer une pensée solidaire pour les proches de celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée, ou tout simplement pour ceux de nos concitoyens qui, du fait de la maladie ou des aléas de la vie sont dans la douleur, la gêne, la détresse ou l'isolement.

A tous, je voudrais leur souhaiter mes vœux fraternels d'amitié et d'espoir. A chacun, je voudrais leur dire qu'ils peuvent compter sur le Département.

Nous voilà réunis à l'aube de 2023 après une année 2022 exceptionnelle à de nombreux égards. Une année 2022 marquée par des secousses inimaginables sur le plan politique, social, économique et démocratique.

Cela ne vous étonnera pas, les premiers de mes vœux pour 2023 sont des vœux de PAIX et de DEMOCRATIE.

Certes, dans notre beau département du Lot, nous ne sommes ni en guerre, ni sous le joug d'une tyrannie.

Mais comment rester imperméable à l'état du monde ? Comment détourner le regard quand le tonnerre des canons résonne sur le sol européen ?

Alors oui, mes premiers vœux sont des vœux de PAIX.

Depuis bientôt un an déjà, le peuple ukrainien vit sous les bombes, victime d'une agression impérialiste illégitime. Comment rester insensibles aux sacrifices consentis par ce peuple pour défendre et reconquérir sa liberté ?

Comment ne pas être révolté par les atrocités commises par les forces armées russes qui déshonorent chaque jour le peuple russe !

Dans cette nuit de la guerre, la lumière, faible au départ, plus éclatante aujourd'hui, de la résistance tant des Ukrainiens que de la solidarité des nations libres, se fait plus grande chaque jour.

Je veux saluer aujourd'hui l'immense solidarité des Lotoises et des Lotois. Au-delà du soutien financier de notre collectivité dès le déclenchement des hostilités envers les associations humanitaires qui œuvrent en Ukraine, je pense à celles et ceux, certains sont

parmi nous ce soir, qui ont donné, qui des vêtements, qui des jouets, qui des denrées alimentaires.

Je pense aussi à ceux qui ont pris la route pour traverser l'Europe et livrer ces colis précieux à nos frères et nos sœurs. Et je n'oublie pas les Lotoises et les Lotois qui ont ouvert leurs maisons aux réfugiés de ce conflit comme ceux, nombreux, qui accueillent, soignent, aident les victimes de la barbarie venus trouver refuge auprès de nous.

Je veux vous en remercier. Vous faites honneur au Lot.

Chers amis, permettez-moi de vous associer à ce souhait. Que nous retrouvions bientôt le silence des armes tant en Ukraine qu'ailleurs dans le monde.

Cette paix n'est possible que si la DEMOCRATIE triomphe. C'est vrai en Ukraine face au régime autocratique poutinien, mais c'est aussi une vérité universelle.

La démocratie est fragile. Elle n'est pas née sans douleurs ni sans efforts, ce n'est pas un bien donné ni acquis, et elle peut disparaître. Y compris en France.

En 2022 pour la troisième fois en 20 ans, l'extrême-droite a accédé au second tour de l'élection présidentielle.

Pour la première fois, elle a conquis de trop nombreuses circonscriptions dans l'indifférence et l'apathie générale.

Si nous laissons aux forces réactionnaires le champ libre, nous savons de quoi elles sont capables. Deux ans après les émeutes de Washington, pas plus tard que dimanche, l'extrême-droite défaite dans les urnes a tenté un coup d'état au Brésil.

Aujourd'hui plus que jamais, nous savons jusqu'à quels extrêmes peuvent se rendre les ennemis de la démocratie et des libertés.

A l'instar de toutes celles et ceux qui se soulèvent, partout dans le monde, pour le progrès et la lutte contre les obscurantismes, car nous pourrions citer d'autres combats comme celui du courageux peuple iranien dont le cri, Femmes, Vie, Libertés ne peut nous laisser indifférent, bref, à leur exemple, hissons à nouveaux nos couleurs républicaines pour défendre partout et pour tous notre bien le plus précieux : les libertés publiques et la démocratie.

Vous le constatez comme moi, 2022 a été une année de crises. Crise sanitaire, géopolitique, climatique, institutionnelle auxquelles s'ajoute aujourd'hui le pire choc énergétique que nous avons connu depuis les années 70.

Pour faire face à ces défis et répondre aux besoins de nos concitoyens, il nous faut réinventer l'action de nos collectivités publiques.

Depuis 18 mois, avec l'envie de placer l'imagination au pouvoir les conseillers départementaux et moi-même appliquons un projet de mandat qui durera jusqu'au seuil des années 2030.

Ainsi, pour 2023 comme pour les années suivantes, nous partageons l'ambition de **CONSTRUIRE LE LOT A VENIR.**

Durant cette décennie, le Lot affrontera des transformations profondes et puissantes. Je le disais le monde change, tout autant qu'il faut le changer.

Il nous faut donc donner à notre territoire un temps d'avance pour le rendre plus DURABLE, plus SOLIDAIRE, plus ATTRACTIF.

Vous connaissez déjà les nombreux projets et réalisations du Département pour bâtir un Lot plus durable. Avant la fin de l'année, ouvrira le premier collège à énergie positive à Bretenoux.

Un Lot plus durable, c'est la réalisation d'un réseau de voies vertes qui atteindra 162 km dans les vallées du Lot et de la Dordogne, avec cette année les premiers travaux entre Souillac et Baladou et l'étude du tronçon entre Mercuès et le pont Louis Philippe à Cahors. Je tiens ce soir à réaffirmer que ce projet attendu par les Lotois n'avance que parce que nous jouons groupés. En effet, c'est une réussite de l'action concertée du Département et des intercommunalités du Lot. Je tiens tout particulièrement à remercier Jean-Luc Marx, vice-président du Syndicat Mixte des Voies Vertes pour sa ténacité et son engagement.

Pour construire un Lot plus durable, nous ne pouvons être seuls. Je souhaite donner l'opportunité aux Lotoises et aux Lotois de participer eux-mêmes à la transition énergétique et écologique.

Vous l'avez deviné, c'est un peu le thème de la soirée et de ses animations. 2023 doit être l'année de la transition énergétique du Lot.

Dès le 20 février, si les conseillers départementaux délibèrent favorablement en ce sens les 6 et 7 février prochains, nous allons ouvrir aux Lotois une nouvelle aide. Pour la première fois, le Département du Lot va aider chacun d'entre nous à s'équiper de panneaux photovoltaïques ou de chauffe-eau solaires.

Nous mettrons, pour l'année 2023, un million d'euros à disposition. Ces aides pourront aller jusqu'à cinq mille euros et couvriront du tiers à la moitié des dépenses totales.

Avec ce nouveau dispositif Lot Solaire, les Lotois pourront s'engager dans la production et les économies d'énergies en soutenant les démarches d'autoconsommation. C'est une réponse concrète, directe, au contexte inflationniste que nous connaissons.

C'est surtout un moyen de faire participer activement les citoyens à cette transition nécessaire, sans porter atteinte à notre environnement.

En effet, avec ce nouveau dispositif LOT SOLAIRE, plutôt que de massacrer des hectares de causses au profit d'actionnaires de multinationales qui, cette année encore, obtiennent des dividendes records tout en échappant à l'impôt, NOUS, nous préférons l'émergence de projets individuels, raisonnés, répartis équitablement sur tout le territoire et dont la valeur ajoutée reviendra au territoire !

Je le répète, dont la valeur ajoutée reviendra au territoire !

J'ai souhaité que cette aide bénéficie aux entreprises et aux artisans locaux. A celles et ceux qui réalisent un travail de qualité en proximité. Ainsi, vous pourrez faire appel à tout professionnel qui aura signé la Charte Lot Solaire.

Je veux ici remercier de leur soutien indispensable la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.

Cette aide sera aussi JUSTE car elle sera renforcée pour les ménages non-imposables pour être portée à la moitié des coûts de travaux, d'installation et de raccordement.

Je vous attends donc nombreux dès le 20 février prochain pour l'ouverture de ce nouveau service d'aide aux particuliers qui fera, permettez-moi ce jeu de mots, RAYONNER ENCORE PLUS LE LOT !

Je le disais, avec les conseillers départementaux nous avons pris l'engagement de bâtir un Lot durable, avec comme objectifs de multiplier par deux la production d'énergies renouvelables d'ici 2050 mais aussi de diminuer de 40% notre consommation d'énergies.

Et pour diminuer notre consommation énergétique, nous nous devons aussi de favoriser les mobilités durables. Au premier chef, et je sais que vous l'attendez, je veux vous parler du train.

Jadis, nous étions desservis par un des fleurons de la SNCF, le train Capitole, qui parcourait la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse.

Mais force est de constater que je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître..

Nous subissons aujourd'hui une double peine inacceptable. Vous comme moi en faisons l'expérience chaque année, nous payons comme tous les Français notre juste part d'impôts, de TVA, de taxes. Mais si nous contribuons au même titre que l'ensemble de nos concitoyens, nous n'avons pas le même niveau de services publics.

C'est un paradoxe ultime dans une République qui met le mot EGALITE sur les frontons de tous ses monuments mais qui maltraite ses territoires en ne leur garantissant pas une EGALITE face au désenclavement ferroviaire.

Alors là encore, puisque nous n'avons pas droit à une égalité de traitement en matière de desserte ferroviaire, je veux formuler un vœu qui, je l'espère, sera relayé à l'Elysée comme à Bercy. Je vous propose que l'on applique un taux d'impôt sur le revenu à la hauteur du nombre de trains Intercités quotidiens qui s'arrêtent dans nos gares.

Rassurons-nous, je ne veux pas faire du Lot un paradis fiscal. Au contraire, je veux finir de convaincre le Gouvernement de la nécessité de renforcer nos dessertes ferroviaires. Et je vais même en rajouter. Pour améliorer encore mon offre, je propose que l'on paie même un bonus pour les trains qui arrivent à l'heure et sans encombre.

Je me suis entretenu récemment, avec le Ministre des Transports pour lui faire état de cette situation. Je souhaite remercier le Maire de Cahors, cher Jean-Marc, d'avoir porté avec moi le combat de l'unicité de la ligne POLT. Je veux aussi remercier tous les maires et tous les conseillers municipaux qui sont plusieurs centaines à avoir adopté la même motion que nous avons rédigé ici même pour défendre la ligne POLT.

Je le répète aujourd'hui et je le répéterai jusqu'à obtenir gain de cause : le Lot mérite le respect !

Et, en la matière, si le Lot mérite le respect, la France a besoin d'une nouvelle ambition pour les mobilités. Je salue en cela la vision innovante et pleine d'avenir de Carole Delga : oui nous avons besoin d'un Airbus du rail !

Il en va de notre développement, il en va de notre attractivité.

Un Lot plus attractif, c'est le deuxième objectif de notre projet de mandat.

Un Lot attractif, c'est déjà plus de 107.000 logements et entreprises raccordables à la fibre optique grâce à Lot numérique au 1^{er} janvier 2023 avec pour objectif d'atteindre 114.000 logements et entreprises, soit cent pour cent des locaux raccordables d'ici à juin 2023 sur la zone non concernée par l'initiative privée.

Permettez-moi de saluer la réussite de ce dossier car il est emblématique de ce que nous savons faire quand les collectivités, la Région et l'Etat jouent solidaires au service d'un objectif commun. Au final, nous aurons équipé le Lot d'un réseau de près de 10.000km de fibre optique en trois ans. 10 000km, c'est à peu près la distance entre Cahors et Tokyo !

Je veux ici remercier à nouveau la Présidente de Région de son soutien, tous les élus qui siègent au Syndicat Mixte Lot Numérique et je souhaite saluer le soutien de l'Etat dans nos négociations parfois serrées avec l'opérateur historique. En parlant de négociations serrées, je veux aussi apporter notre soutien aux Lotois qui habitent dans la zone non-couverte par notre réseau public. Je sais que le Grand Cahors et son Président est à la manœuvre pour assurer le déploiement de la fibre. Cher Jean-Marc, tu peux compter sur nous.

Car le déploiement de la fibre, c'est des potentialités de développement énormes pour tous nos territoires grâce aux nouveaux paradigmes du télétravail, du travail nomade ou du travail en mode hybride qu'affectionnent tant les générations émergentes sur le marché du travail.

Sur ce sujet comme sur d'autres, le Lot est en avance et l'année 2023 verra notre territoire renforcer encore notre attractivité.

A ce titre, un Lot attractif, c'est une politique volontariste d'accueil de nouveaux actifs, de nouveaux porteurs de projets et donc de nouveaux Lotois grâce au programme « Oh My Lot » qui vient de souffler sa quatrième bougie et a permis l'installation de plus de 200 familles dans notre territoire.

Cette tendance doit se renforcer en 2023 car nous constatons toutes et tous que le modèle de la métropolisation à outrance n'est pas celui que plébiscitent les Français. La plupart du temps, ils le vivent de manière subie en raison de la concentration des emplois mais je sais que chacun d'entre eux aspire à autre chose.

Alors à nous de faire valoir nos atouts, notamment notre patrimoine naturel exceptionnel, nos services, nos équipements de proximité et de renforcer toujours ces derniers.

Le Département agit en la matière, par exemple en soutenant fortement les 20 collèges publics du Lot. Plutôt que des grandes structures, nous préférons dépenser plus, quitte à les maintenir sur le territoire pour œuvrer tant à un aménagement équilibré qu'à la réussite de nos jeunes, qui sont ainsi mieux accompagnés dans leur parcours scolaire.

Un Lot plus attractif, c'est aussi le financement de 17 maisons et centre de santé pour éviter que l'accès aux soins deviennent un parcours du combattant.

Mais le Lot attractif, c'est également l'accueil de manifestations d'envergure nationale, voire internationale. Je suis heureux que le Tour de France revienne dans le Lot après le succès de l'édition 2022.

L'an dernier, nous l'avions annoncé : le Lot, bien plus qu'une étape. Je ne vous ai pas menti, nous avons continué à jouer collectif avec tous les élus du territoire et voici que le Tour revient dès cette année avec le peloton féminin.

Je vous l'ai dit, notre projet pour l'avenir du Lot fait conjuguer un Lot plus durable, un Lot Attractif et un Lot Solidaire. Ce dernier enjeu est, celui, fondamental, de notre vision du monde.

Nous le voyons au prisme de l'altérité, c'est-à-dire du fait que rien de ce qui est humain ne peut nous être étranger.

Quand quelqu'un souffre, est dans la précarité, frappé par le destin, ce dernier est un autre nous-même.

Oui, cet enjeu, c'est l'ADN du Département, c'est la solidarité. Voilà pourquoi l'avenir du Lot ne peut se faire sans ce principe élémentaire de justice.

Un Lot plus solidaire, c'est le triplement pour l'année scolaire 2022-2023 des bourses départementales aux familles de collégiens modestes ou encore le gel des tarifs de la cantine pour faire face au choc inflationniste et préserver le pouvoir d'achat. C'est aussi la gratuité le premier samedi de chaque mois de nos trois musées départementaux.

Un Lot plus solidaire, ce sont des hausses de dotations pour les collèges et les résidences autonomie pour personnes âgées afin de permettre à ces structures de payer les factures d'électricité et de chauffage sans surcoût pour les usagers.

Vous le savez, le sujet du bien vieillir dans le Lot me tient à cœur. Il en va de notre devoir vis-à-vis de nos parents, de nos grands-parents et de nos proches. Nous devons répondre avec force à ce défi. A ce titre, nous avons anticipé le tournant démographique que connaîtra demain toute la France métropolitaine. Encore une fois, le Lot est en avance !

Il nous faut aujourd'hui un nouveau logiciel de pensée. Plutôt que de soigner plus, nous devons soigner mieux et travaillant sur la prévention en amont pour éviter les ruptures de parcours et de prise en charge. S'engager pour la prévention en santé est un investissement nécessaire pour nos concitoyens comme pour notre système de santé. C'est un investissement rentable. En effet, j'en suis convaincu, ces actions permettront d'éviter des accidents et des problèmes de santé coûteux pour notre société.

C'est pour moi une priorité au niveau des actions du Département et je souhaite que cette priorité soit inscrite également au niveau national.

Cette politique au service de nos aînés a un coût, certes, mais je la considère comme un investissement au service de la croissance de tous et de la bonne santé de la société.

C'est le sens par exemple de notre soutien aux métiers du médico-social via la Plateforme des Métiers de l'Autonomie que nous lançons en 2023.

Les métiers de l'aide à la personne, nous l'avons vu, se sont révélés essentiels lors de la crise sanitaire. Nous devons les revaloriser, les reconsidérer, les soutenir et le Département prend d'ailleurs sa part à ce sujet.

Oui l'action sociale, la solidarité, cela a un coût, mais cela n'a pas de prix sauf à considérer que les sociétés où l'on exclut l'autre sont plus efficaces que celles où l'on inclut.

A souper ces deux options, je sais de quel côté la balance penchera.

Un Lot solidaire, c'est surtout un Lot où personne n'est laissé au bord du chemin et où les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active sont accompagnés vers l'insertion.

Sur ce sujet, permettez-moi cependant de partager une inquiétude quand aux conséquences de décisions nationales qui ont été prises et qui vont être prises et qui peuvent avoir un impact sur la vie des plus fragiles, des plus modestes.

Lorsque l'on diminue la durée d'indemnisation des demandeurs d'emplois sous prétexte de les pousser vers le travail, d'une part, on revient sur une conquête de progrès social car ces derniers ont cotisé pour un droit qui se restreint mais, par ailleurs, fatalement, une partie va être poussée vers le RSA et les minimas sociaux.

Et c'est avoir une vue de court terme que de considérer que ces économies que l'on fait sur leur indemnisation, ne vont pas générer par ailleurs des dépenses supplémentaires : car plus de précarité, c'est un coût social pour la collectivité beaucoup plus fort que si on avait maintenu ce filet essentiel de sécurité.

Autre mesure future : la retraite à 64 ans.

Là encore, cette mesure appliquée sans tenir compte de la pénibilité des métiers, sans tenir compte de la nature des métiers et sans tenir compte du fait que souvent, dès 57, 58 ans, les seniors sont poussés vers le chômage par les entreprises ou ne sont plus employés lorsqu'ils postulent, cette mesure va gonfler les chiffres du chômage des seniors et une fois leur période d'indemnisation finie, les chiffres des bénéficiaires du RSA et des autres minimas sociaux vont croître.

Je mets donc en garde contre ce recul qui va toucher ceux qui sont fatigués, usés par des emplois pénibles, réduire leur temps de loisirs en bonne santé et ne résoudra rien côté finances publiques car ce que l'on croira économiser en termes de coût social pour la collectivité d'un côté, va peser de l'autre.

Petit chiffre éloquent de ce recul qui va à rebours du sens de l'histoire, à 62 ans, selon la DARES, le taux d'emploi est de seulement 35%. Les autres qui n'ont pas la chance d'avoir pu liquider leurs droits sont soit au chômage, au RSA ou en arrêt-maladie.

Repousser l'âge de départ à la retraite reviendrait donc à prolonger mécaniquement le versement de ces prestations sociales, pour un coût que le COR estime à 4,5 milliards d'euros.. Alors où sont les économies ? Nulle part.

Au contraire, on va voler de l'espérance de vie en bonne santé à ceux qui ont le plus peiné car ne l'oublions pas, l'espérance de vie d'un ouvrier est toujours de 6 ans inférieure à celle d'un cadre !

A rebours de cette tendance, engageons-nous en faveur d'une société qui protège, qui ne laisse personne au bord du chemin. Refusons le tour de passe-passe qui transforme les travailleurs d'aujourd'hui en chômeurs de demain et nos concitoyens momentanément privés d'emplois en des bénéficiaires de minimas sociaux. Soyons tous au travail pour, au contraire, redonner des perspectives d'espoir et de progrès.

Mesdames, Messieurs, l'année 2023 qui s'ouvre verra vous le voyez, de larges ambitions et réalisations pour nos concitoyens. Le Lot protège, avance, innove, à votre service. Le Département n'a pas fini de vous surprendre car nous croyons fermement à l'avenir de notre territoire, nous croyons fermement au Lot A VENIR.